

Qui doit juger les crimes internationaux ?

Conférence de présentation de travaux

par Iryna GREBENYUK

MCF à l'UPJV



Photo par Stephan Goss

Petite fille dansant devant une œuvre de Banksy dans une ville ukrainienne libérée de l'occupation russe

L'actualité internationale ne cesse de témoigner que tous les jours, des crimes internationaux – crimes de guerre, crime contre l'humanité, génocide, crime d'agression interétatique – sont commis aux quatre coins du monde. On pense à la Syrie, au Yémen, à la RDC, à l'Ukraine pour ne citer que quelques exemples.

Juger ces crimes est une étape cruciale pour enraciner leur interdit dans la conscience de chaque être humain ; juger, afin de, si ce n'est éviter leur commission à l'avenir, au moins réduire considérablement leur nombre.

La conférence, suivie d'un débat, propose de réfléchir sur la question du *juge naturel* des crimes internationaux dans une optique de trouver une boussole permettant de s'orienter dans l'ordre hypercomplexe de la justice pénale internationale.